

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 22 Psychologie du développement			
Code	SOAS2B18AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Cécile HENRARD (cecile.henrard@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à acquérir les connaissances relatives au développement de la personne humaine de sa naissance à l'âge adulte. Elle propose aussi un panorama des différents troubles psychologiques allant des troubles « ordinaires » à la psychopathologie. Elle vise à amener l'étudiant à construire des repères théoriques nécessaires à la compréhension d'un diagnostic clinique et à la conception de l'intervention sociale. Ce faisant, elle permet de circonscrire, questionner et donner les éléments de réflexion sur les concepts de normalité et de pathologique.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les

- stratégies
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et expliquer les concepts théoriques relatifs à la psychologie du développement et à la psychopathologie
- II. Utiliser ces repères pour comprendre les situations individuelles et/ou familiales rencontrées dans la pratique professionnelle
- III. Appréhender le vécu des personnes en souffrance psychique et son incidence sur le plan social
- IV. Identifier et situer les différentes composantes du paysage institutionnel propre au secteur

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus
 Mons

SOAS2B18ASA Psychologie du développement 24 h / 2 C

+ HELHa Campus
 Montignies

SOAS2B18ASJA Psychologie du développement 24 h / 2 C

+ HELHa Campus
 Montignies (HD)

SOAS2B18ASDA Psychologie du développement 24 h / 2 C

+ HELHa Louvain-
 la-Neuve

SOAS2B18ASA Psychologie du développement 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus
 Mons

SOAS2B18ASA Psychologie du développement 20

+ HELHa Campus
 Montignies

SOAS2B18ASJA Psychologie du développement 20

+ HELHa Campus

Montignies (HD)		
SOAS2B18ASDA	Psychologie du développement	20
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS2B18ASA	Psychologie du développement	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	18HD_SOAS2B18ASDA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Associée à de nombreux champs de la psychologie, la psychologie du développement est l'étude scientifique des changements dans le fonctionnement psychologique (fonctions cognitives, langagières, affectives et sociales) de l'individu humain au cours de sa vie. Même si l'accent est souvent mis sur l'étude du développement de l'enfant (par exemple sur l'acquisition du langage), le champ s'intéresse aussi à l'évolution psychologique du nouveau-né, du nourrisson, de l'adolescent et dans une certaine mesure de l'adulte, notamment lors du vieillissement. La psychologie traite donc de questions portant sur l'existence et l'étendue des facultés mentales présentes aux différents âges, sur les processus d'apprentissage ou l'influence du milieu social et éducatif sur le développement, particulièrement en lien avec les caractéristiques propres de chaque individu.

- En complémentarité et en lien avec le cours de psychologie de 1e BAC/AS et les autres cours de psychologie de la formation, offrir aux étudiants une sensibilisation à la psychologie du développement centrée sur les âges de la vie, l'évolution du sujet, de sa naissance à l'âge adulte
- Permettre à l'étudiant de deuxième année en orientation sociale de se familiariser avec les principaux concepts de la psychologie du développement, en particulier les troubles du développement infanto-juvénile, le développement « normal » de la personnalité et la psychopathologie du développement de l'adulte
- Acquérir un savoir spécifique dans le domaine de la psychologie du développement adapté au rôle des futurs assistants sociaux.
- Comprendre et intégrer des concepts spécifiques en psychologie du développement, en psychopathologie clinique infanto-juvénile et en développement de la personnalité
- Par le filtre de l'esprit critique, établir des liens entre conceptualisations théoriques ou méthodologiques et situations pratiques

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

1 Connaissance

Aborder les différents troubles du développement chez l'enfant (1.4),

Identifier et expliquer les concepts théoriques relatifs à la psychologie du développement et à la psychopathologie (4.2),

Savoir se représenter les différentes structures de la personnalité humaine (1.4),

Réfléchir à la question du normal et du pathologique chez l'enfant, en relation avec les retards/les troubles de développement (4.3),

2 Compréhension

Mieux appréhender la souffrance psychique individuelle au regard des troubles du développement (5.1)

Appréhender le vécu des personnes en souffrance psychique et son incidence sur le plan social (5.1, 5.3)

Utiliser ces repères pour comprendre les situations individuelles et/ou familiales rencontrées dans la pratique professionnelle (5.4)

3 Analyser

Elaborer une analyse pertinente du sujet humain et examiner son mode de fonctionnement (6.2),
Critiquer les influences de la psychologie sur la pensée humaine, les comportements et les habitudes (4.4),
Questionner le savoir psychologique et ses implications dans le champ du social (4.4),

4 Evaluation

Argumenter une description de nature psychologique et en déduire quelques hypothèses (4.3),
Etre capable d'élaborer une analyse pertinente d'un sujet en le documentant de commentaires ou d'arguments de nature psychologique (5.2),
Articuler les savoirs psychologiques au champ du travail social et identifier les différentes composantes du paysage institutionnel propre au secteur (5.3, 5.4)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- I. Introduction et généralités : psychologie du développement, troubles de développement, éléments de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent
 1. Psychologie du développement
 2. Le développement psychologique
 3. Les troubles de développement
 4. La psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent
 - II. Spécificités de la psychopathologie de l'enfant par rapport à l'adulte
 - III. Le « normal » et le « pathologique » chez l'enfant
 - IV. Le développement neuropsychomoteur normal de l'enfant : « la mise en mouvement du psychisme » et l'apport d'Henri Wallon
 - V. Le développement de l'intelligence selon Jean Piaget
 - VI. Quelques concepts de base concernant le développement des compétences de l'enfant
 - VII. Principales classifications des troubles psychiques en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent
 - VIII. Etiopathologie, environnement, facteurs étiologiques et conséquences, ... à l'origine des troubles mentaux
 - IX. Quelques éléments d'épidémiologie
 - X. Les principaux troubles psychopathologiques de l'enfant et de l'adolescent
 1. L'hyperkinésie
 2. L'énurésie nocturne
 3. Le retard mental
 4. La psychose infantile
 5. L'autisme infantile (L'autisme de Kanner ou la forme typique)
 6. Le stress post traumatique chez l'enfant victime
 - XI. La relativité du « normal » ou du « pathologique » en psychopathologie du développement de l'adulte
 - XII. Troubles du développement de la personnalité : entre névrose et psychose, en passant par les états-limites et les perversions
- Annexe 0 : Classification en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

Démarches d'apprentissage

- L'activité d'apprentissage sera axée sur la singularité du sujet humain, le droit à la différence, la diversité humaine et la composition multi ethnique et/ou multi culturelle de notre communauté.
- À partir d'études ou de description de cas (petites vignettes cliniques exemplatives), les étudiant(e)s seront amenés à établir un lien particulier entre les concepts et la réalité pratique.
- L'étudiant-e recevra les outils lui permettant d'élaborer une analyse pertinente d'un sujet humain en le documentant de commentaires ou d'arguments de nature psychologique
- Une dynamique de travail en groupe (pédagogie participative et coopérative) amènent les étudiants à se réapproprier la matière tout en stimulant leurs capacités d'apprentissage mettant à l'épreuve diverses compétences professionnalisantes, comme l'esprit de synthèse, la compréhension conceptuelle, le questionnement, la problématisation des points de vue, la critique, les associations d'idées, le débat d'idées, le positionnement, la restitution, l'échange, la communication circulaire, la coopération, les techniques de rapport/textualisation, le rôle du rapporteur/locuteur, la circulation d'une culture professionnelle, la dynamique de groupe/d'équipe, les liens avec la pratique, etc.
- Exposés ex cathedra
- Lecture commentée et illustrée du syllabus
- Illustration de la théorie au moyen de vignettes cliniques
- Présentation par sous-groupe

- Échanges, discussion, questions-réponses
- Synthèse et évaluation

Dispositifs d'aide à la réussite

Référence aux cours de méthodologie

Exemple d'examen écrit

Ouvrages de référence

Houzel D. Dictionnaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, PUF, 2000

Petot D. L'évaluation clinique en psychopathologie de l'enfant, Dunod, 2003

Piaget J. La naissance de l'intelligence chez l'Enfant, Delachaux et Niestlé, 1936.

Wallon H. (2002). L'Évolution psychologique de l'enfant. A. Colin, Paris, 1941, rééd. 2002.

Supports

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

À partir d'un examen écrit, l'étudiant répond à quelques questions théoriques et pratiques en relation avec le contenu du cours

- L'évaluation concerne l'acquisition d'un savoir psychologique en psychologie du développement, en psychopathologie clinique infanto-juvénile et en psychopathologie du développement de l'adulte
- L'objectif de l'évaluation porte essentiellement sur la « capacité » de l'étudiant à élaborer un discours de nature psychologique en se dégageant des préjugés et des stéréotypes habituellement véhiculés dans notre société.

2ème session : Mêmes modalités et critères qu'en première session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).